

cité. Il fallait que les habitants menassent, par anticipation, une vie d'enfer, pour avoir mérité d'entendre, pendant la nuit, une voix surhumaine criant dans les carrefours (anno 825)

*Væ, væ, tibi suessio, qui Sodomæ et Gomorrhæ
exemplo, igne et Sulphure peribis.*

Décidément la situation était grave, il n'était que temps d'y remédier, Saint-Voué se trouva là heureusement pour sauver les Soissonnais de la damnation éternelle. Le prince des Ténèbres était descendu au rôle pitoyable de détrousseur de passants. Pour exercer son industrie, il s'embusquait dans la ruelle de l'Hôtellerie de la Coupe d'or, rue du Mont-Revers. Saint-Voué l'empoigna bel et bien et l'emprisonna dans la Tour Lardier plus connue jusqu'à nos jours sous le nom de Tour du diable. Il y est peut être encore. Aussi faut-il remercier l'édilité soissonnaise de n'avoir démoli que la moitié de cet antique monument. Un coup de pioche de plus et le malin esprit délivré, eût de nouveau envahi Soissons. On ne peut prévoir ce qu'il en serait advenu.

M. Bouchel lit une notice sur Raoul de Presles et sa famille : ses attaches à Presles et Boves et différentes pièces établissant ses fondations, ses bienfaits et les biens qu'il possédait dans cette commune. Raoul de Presles était le fondateur du Collège de Presles de Paris. La notice lue à la séance est la suite de l'histoire de Presles et Boves, couronnée par la Société académique de Saint-Quentin qui lui a accordé une médaille d'or et dont la première partie a été publiée dans le bulletin de la Société en 1893. (Voir la seconde partie du présent volume ci-après).

Un membre communique un article de M. Vauvillé sur un atelier de l'âge de pierre situé à Mercin.

Cet article mentionne des fouilles et des découvertes intéressantes faites par M. Vauvillé, dans cette commune ; le même article a été publié par le bulletin de la Société anthropologique de Paris 4^e fasc. 1895.

La séance est levée à 5 heures.

